Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 079-200069755-20250624-DP20250155-AU

REPUBLIQUE FRANCAISE

DP20250155

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU PRESIDENT

Services techniques

OBJET : **Attribution marché M25GP04 travaux réseau chaleur liaison EHPAD Lezay**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au président ;

Vu la délibération n° C23-01-2025-04 du conseil communautaire du 23 janvier 2025 relative aux délégations de compétences au bureau communautaire et au président, plus particulièrement l'alinéa « 22. La décision concernant la préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents de travaux dont le montant est inférieur ou égal à 500 000 € HT lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget » ;

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes Mellois en Poitou de procéder à des travaux afin de renouveler le réseau de chaleur afin de sécuriser l'approvisionnement en chaleur de l'EHPAD à Lezay ;

En ce sens, il est prévu un marché de travaux pour une durée de 3 mois maximum.

Vu la consultation mise en œuvre à l'aide d'une publication sur la plate-forme dématérialisée www.pro-marchespublics.com et sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres :

- Date de publication dématérialisée : 18/04/2025
- Date de publication dans la Nouvelle-République ed. Deux-Sèvres : 18/04/2025
- Date limite de remise des offres : 12/05/2025 à 12h00
- Nombre de plis parvenus dans les délais : 4

Vu le rapport d'analyse des offres du 27/05/2025 ;

Vu l'avis favorable de la revue des marchés du 12/06/2025 ;

Considérant que l'offre la mieux classée au regard des critères de la consultation est celle proposée par :

- L'entreprise SOGEA pour un montant de 189 954,00 € HT.

DECIDE

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 079-200069755-20250624-DP20250155-AU

Article 1 : D'attribuer le marché n°M25GP04 relatif à des travaux de renouvellement du réseau de chaleur liaison EHPAD Lezay, pour un montant de 189 954,00 € HT sur la durée maximum du marché à l'entreprise SOGEA située 230 rue des Mesniers à SAINT YRIEX (16710) ;

Article 2 : Monsieur le directeur général des services de la communauté de communes et Madame la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Mme la trésorière,
- M. le préfet.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Article 5 : La présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers.

Fait à Melle.

Le président,

Fabrice MICHELET
Président
25 juin 2025